Electrices, Electeurs,

Nous dressions l'an dernier, devant vous, le lourd bilan du pouvoir gaulliste pour les travailleurs, les petits et moyens exploitants agricoles, les commerçants, les artisans, les vieillards et les économiquement faibles, les anciens combattants de toutes catégories, les veuves de guerre, les anciens prisonniers et déportés.

Nous dénoncions sa politique déplorable dans les domaines scolaire et sanitaire ; sa volonté de détruire les libertés des collectivités locales ; de frapper plus durement d'impôts les humbles pour dégrever les riches, alimenter un budget militaire de prestige ; de maintenir au niveau le plus bas les traitements et les salaires et, pour cela, d'écraser les prix des produits agricoles ; de provoquer l'accroissement du chômage, afin de créer une réserve susceptible de calmer les revendications ouvrières ; d'accélérer la disparition des exploitations dites « non-viables », du commerce et de l'artisanat dit « marginal », de laisser décliner l'économie de notre région dite « non-rentable » ; de renforcer l'autorité dictatoriale du président de la République afin d'assurer plus facilement la domination des grands capitalistes (unis dans la petite Europe des trusts) dont il est l'expression et le mandataire.

Une majorité précaire d'inconditionnels, issue des élections de mars 1967, a permis de poursuivre cette œuvre néfaste, en l'accentuant même par les ordonnances contre la Sécurité sociale, l'application de la T.V.A., les menaces précisées de regroupement des communes rurales. Et les cours agricoles ont encore baissé, le marasme commercial a augmenté, le chômage et les réductions d'horaires sont apparus dans les entreprises et les ateliers cantaliens.

Un mouvement d'une ampleur inégalée a soulevé toutes les couches laborieuses de la population, bénéficiant de la solidarité des petits commerçants, des paysans, qui font entendre, depuis de longs mois, leurs doléances au sein des organisations corporatives, passant souvent à l'action directe pour obtenir l'écoulement de leur production à des prix rémunérateurs et l'abandon d'une politique agricole qui les expose délibérément aux coups de la concurrence des gros possédants et des banques privées.

Un cri unanime a retenti :

DIX ANS, ÇA SUFFIT !

Le Parti Communiste soutient sans réserves les revendications des ouvriers, des paysans, des enseignants, des étudiants. Ses militants, ses organisations de base, ses journaux, ont été, en ces heures agitées, à la pointe du combat. Ils ont contribué à souder l'unité de lutte des travailleurs. Ils ont mis en garde contre les gestes aventuristes, qui faisaient le jeu du pouvoir gaulliste, en permettant à celui-ci d'agiter l'épouvantail de l'anti-communisme.

Sous la pression des masses, le gouvernement et le patronat ont dû reculer, lâcher des concessions substantielles, dont les effets apparaissent particulièrement sensibles dans notre département où les bas salaires sont nombreux. Le sort du prolétariat agricole, notamment, sera considérablement amélioré ; nous réclamions depuis longtemps l'assimilation, enfin obtenue, du S.M.A.G. au S.M.I.G..

De Gaulle a été contraint de renoncer au referendum plébiscite du 16 juin ; contraint de dissoudre l'Assemblée nationale. Le Parti Communiste redit, en l'occurrence, qu'il veut contribuer à la création d'un régime nouveau, d'une démocratie réelle. Il propose, à cet effet, un programme novateur :

POUR LE PROGRES SOCIAL

Réforme démocratique et laïque de l'Enseignement.

Nationalisation des branches essentielles de l'économie : banques, industries clés.

Augmentation générale des salaires, traitements, pensions. Réduction de la durée de la semaine de travail. Garantie de l'emploi. Abaissement de l'âge de la retraite. Amélioration de la condition féminine.

Construction de logements à la portée des foyers de travailleurs.

Elévation des conditions de vie des petits et moyens paysans par une politique d'indexation des prix, l'aide à la coopération agricole, une véritable défense de l'exploitation familiale, susceptible de promouvoir une agriculture moderne, quoi qu'en disent les technocrates.

POUR LA PAIX

En premier lieu : arrêt de l'agression américaine au Vietnam.

Dénonciation du pacte atlantique qui place notre pays sous la coupe des dirigeants américains.

Dissolution simultanée des blocs militaires. Coopération européenne en vue du désarmement.

POUR LA STABILITE ET LA DEMOCRATIE

Le Parti Communiste demande l'élaboration d'un statut démocratique de l'O.R.T.F.

Le Parti Communiste est pour la stabilité gouvernementale, mais celle-ci doit s'exercer au profit des travailleurs et non à celui des capitalistes. Elles doit se fonder sur l'entente entre les partis et organisations de gauche, unis pour appliquer un programme commun de gouvernement, sous le contrôle du peuple participant à la gestion des affaires publiques.

Si une entente partielle, progressivement plus complète, a été réalisée et matérialisée par les accords du 24 février 1968 entre la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste et le Parti Communiste, le programme commun, que nous réclamons avec insistance, n'est toujours pas établi, et ce n'est pas notre faute.

Electrices, Electeurs,

Nous vous le disions l'an dernier : il y va du sort des revendications populaires, des libertés et de la démocratie.

Pour que se renforce l'union victorieuse des forces de gauche, dont les communistes sont les meilleurs artisans, il faut, plus que jamais, **que soient nombreux** les suffrages qui se porteront sur les candidats communistes.

POUR SUBSTITUER AU POUVOIR PERSONNEL UNE DEMOCRATIE VERITABLE. POUR QUE S'INSTAURE UN GOUVERNEMENT POPULAIRE ET D'UNION DEMOCRATIQUE OU LES COMMUNISTES AURAIENT LA PLACE QUI LEUR REVIENT.

POUR LE PROGRES SOCIAL ET LA PAIX

POUR UN CANTAL HEUREUX ET PROSPERE DANS UNE FRANCE INDEPENDANTE ET PACIFIQUE.

Le 23 juin, votez et faites voter pour

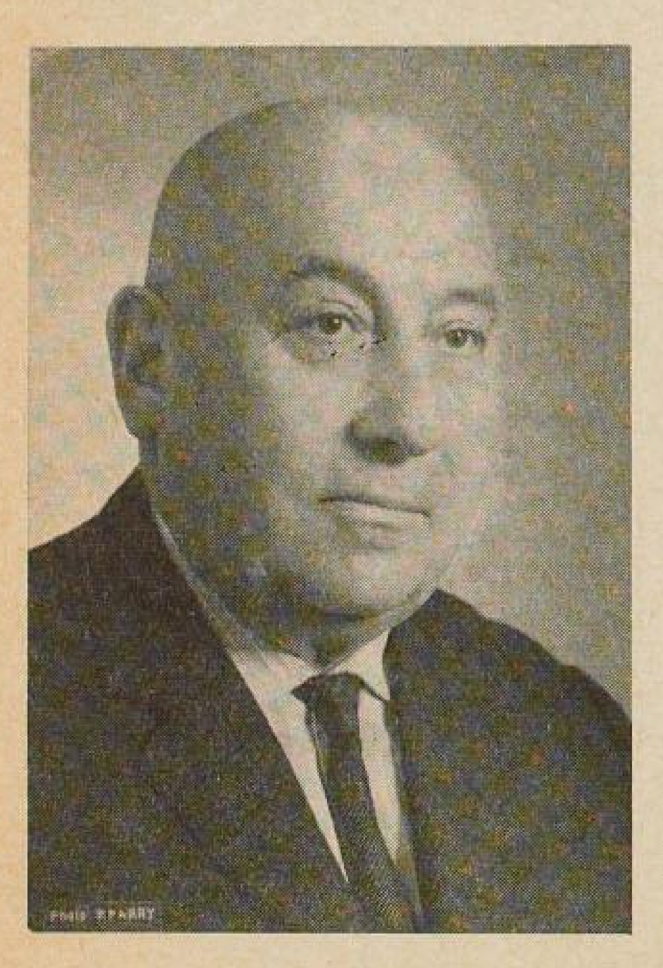
Michel LEYMARIE

Adjoint au Maire d'Aurillac
Professeur de C.E.G. retraité

et son suppléant

Léon CHANCEL

Négociant en bois
Conseiller Général de Pléaux

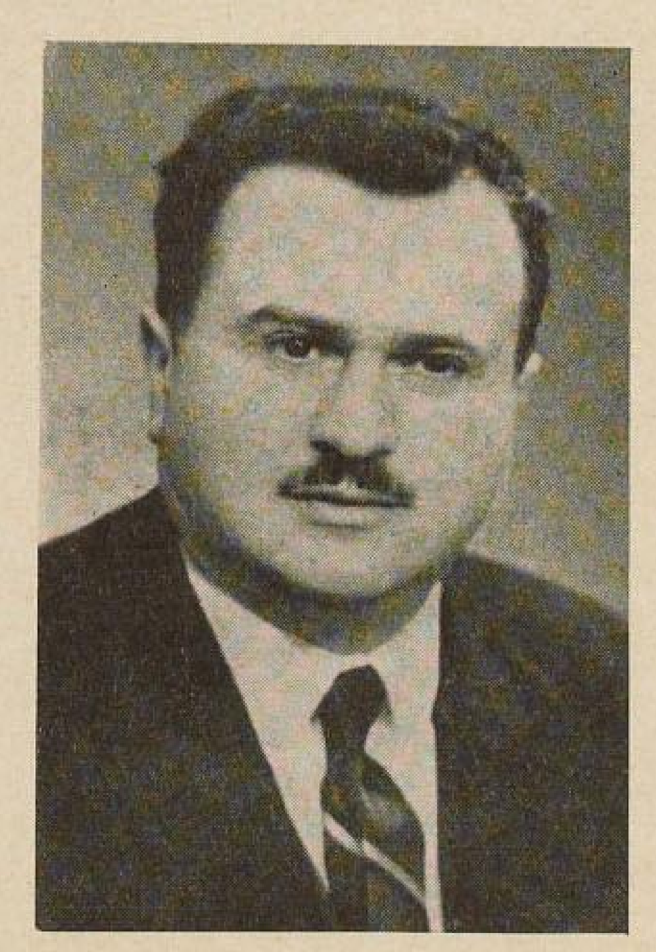


← Michel LEYMARIE

Fils d'ouvrier, il a vécu la dure vie des travailleurs. Berger, apprenti typographe, employé dans une entreprise du bâtiment, il entre cependant à l'Ecole Normale. Militant politique et syndical depuis plus de 40 ans, la répression ne l'a pas épargné ; premier résistant cantalien arrêté au mois d'octobre 1940, déporté en Algérie d'où il ne revient qu'en décembre 1944. Il est conseiller municipal d'Aurillac depuis vingt ans. Erudit local réputé, il s'est surtout penché sur sa ville natale et sur l'histoire du peuple, la vie économique, trop longtemps délaissés.

Léon CHANCEL →

Né en 1926, Léon Chancel est conseiller général de Pleaux depuis 1958. Il connait bien la situation des campagnes, les revendications des commerçants et des artisans. Militant dynamique, il se dépense pour la défense de notre idéal, pour soutenir les intérêts des masses laborieuses et de la classe moyenne.



Imprimerie Moderne - Aurillac

VU LES CANDIDATS.